

# Conseil pédagogique, conseil de cycle, conseil école-collège ... **Volontariat uniquement !**

**VOLONTARIAT**

**VOLONTARIAT**

**VOLONTARIAT**

Conseil	... pédagogique	... Ecole-Collège (CEC)	... de cycle 3 (CC3)
Textes réglementaires	Code de l'éducation, R421-41, 1 à 6 (modifié par décret 2014-1231)	Décret 2013-683 du 24/07/2013	D321-14 et 15 Décret 2014-1231 du 22/10/2014
Entrée en d'application	2006	Rentrée 2015	<b>ATTENTION</b> <u>le conseil de cycle est inopérant pour 2015-2016</u> , l'entrée en vigueur des cycles en élémentaire et au collège est <b>repoussée</b> par à la rentrée 2016 (décret n° 2015-1023 du 19 août 2015)
Collègues	Composition: CDE L421-5 Sur proposition des équipes dans les 15 jours, parmi les volontaires. <b>Si pas de volontaires, le Chef d'Etablissement désigne parmi les enseignants.</b>	Le CE fixe le nombre et désigne sur proposition du conseil pédagogique. (représentation égale 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré)	Collègues exerçant en 6 <sup>ème</sup> désignés par le CE sur proposition du conseil pédagogique
Nombre de réunions	Au moins 3 fois par an Convocation 8 j avant (3 si urgence). <b>Quorum exigé</b>	Au moins 2 fois par an, + des réunions « en commissions »	Une fois par trimestre Autant de CC3 que d'écoles de recrutement du collège !
Pour faire quoi ?	- « améliorer le pilotage pédagogique » des enseignements. - propose des modalités pour l'acc. péda des élèves en difficulté. - organisation des cycles et suivi de mise en œuvre - suggère les membres des CEC et CC3	Détermine un programme d'actions pour l'année suivante: actions, enseignements et projets communs visant à l'acquisition du socle + Bilan des réalisations	Élabore la partie pédagogique du projet d'école pour le cycle, en assure le suivi et l'éval de sa mise en œuvre

**HALTE AU BLUFF !**

**AUCUNE DE CES INSTANCES N'IMPOSE UNE PARTICIPATION AU TITRE NOS OBLIGATIONS DE SERVICE !**

... Qui sont régies par le décret statutaire n°2014-940 du 20 août 2014 qui circonscrit les réunions obligatoires au « travail au sein d'équipes pédagogiques constituées d'enseignants ayant en charge les mêmes classes ou groupes d'élèves ou exerçant dans le même champ disciplinaire. »